



Cadre réservé à l'administration

Photo d'identité à coller

DOSSIER D'INSCRIPTION AUX TESTS DE SÉLECTION « BPJEPS AF » options A et/ou B - session 2020/2021
Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et des Sports spécialité « Educateur Sportif », mention « Activités de la Forme », options « cours collectifs » et/ou « haltérophilie, musculation »
formation habilitée auprès de la DRJSCS d'Île-de-France sous le numéro : I9075HABBP40020

DOSSIER À RENVOYER OU À DÉPOSER À L'ADRESSE SUIVANTE :
COACH ATHLÈTE PERFORMANCE
Direction Jean-Christophe BLIN
8 rue de la Michodière
75002 PARIS
avant le : vendredi 28 août 2020
Tout dossier incomplet sera classé sans suite
Tél : 01.42.66.30.30
contact : contact@coachathleteperformance.paris
site : www.coachathleteperformance.paris

- Nombre de places ouvertes : 25 places
Coût maximum de la formation : 7990,00 € TTC * (parcours complet options A et B) 6790,00 € TTC * (parcours une seule option A ou B)
Frais annexes : Frais des tests de sélections 70,00 € TTC Frais d'inscription/positionnement 160,00 € TTC
Tests de sélection : du 7 au 11 septembre 2020
Positionnement : du 22 au 24 septembre 2020
Dates de la formation : du 5 oct. 2020 au 4 juillet 2021

Nom : Prénom(s) :
Nom de naissance :
Date et lieu de naissance : Département :
Nationalité : N° Sécurité Sociale :
N° et Rue :
Code postal : Ville :
Tél. domicile : Portable : Profession :
Courriel : @

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis dans ce dossier
Fait à
Le : / / 2020

Signature du candidat

* Tarifs au 1er janvier 2020 non contractuels sous réserve de modifications ultérieures
Conformément aux dispositions de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, il est prévu que les informations nominatives recueillies sur le présent formulaire revêtent un caractère obligatoire pour l'inscription aux Brevets d'Etat. Ces informations ne peuvent être communiquées qu'à l'administration centrale et aux services déconcentrés du Ministère des sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative; il existe un droit d'accès et de rectification qui s'exerce soit à l'administration centrale du Ministère, soit auprès de ses services déconcentrés.

Études et scolarité

Dernier établissement fréquenté et adresse :

Dernier niveau d'études atteint dans cet établissement : Année :

Diplômes obtenus au cours de votre scolarité : (Joindre la photocopie du diplôme le plus important)

CAP BEP BAC DEUG Licence Maitrise Autre

Autres diplômes obtenus :

Vie professionnelle

Avez-vous déjà exercé une activité professionnelle ? Oui Non

Si oui, remplir le tableau ci-dessous (Les trois dernières années) en joignant les attestations des employeurs :

Nature de votre emploi	Dates extrêmes	Nom et adresse des employeurs	Statut (salarié, contrat de qualification, CDD, CDI, bénévole, autres...)

Si non, êtes-vous inscrit comme demandeur d'emploi ?

- Dans une mission locale Oui Non
- Au Pôle emploi Oui Non

Si vous êtes inscrit comme demandeur d'emploi, précisez l'organisme :

Date d'inscription au Pôle emploi/mission locale /..... /..... (Joindre copie carte d'inscription)

Référent(e) au Pôle emploi/Mission locale : M Tél :

Adresse PÔLE EMPLOI ou mission locale:

Date des fins de droit en cas d'indemnités PÔLE EMPLOI :

Mode de financement

Comment envisagez-vous de financer la formation ?

- Par un PTP (Programme de Transition Professionnelle anciennement appelé « CIF ») Oui Non
 Après de quel organisme (fournir le justificatif) :
- Par une aide à la formation en tant que demandeur d'emploi Oui Non
- Par des Fonds Personnels Oui Non
- Autres (précisez le nom, l'adresse de l'organisme financeur et le montant de la prise en charge)

.....
.....
.....

Activité physique et sportive

Option A : Cours collectifs

1. Pratiquez-vous des activités en cours collectifs ? Si oui, lesquelles ?

LIA

STEP

HIA

RENFORCEMENT

STRETCHING

Autres (précisez)

2. Combien de cours collectifs par semaine ? Durée moyenne des séances :

3. Quels cours collectifs suivez-vous par ordre de préférence, et à quel niveau de pratique ?

.....
.....
.....
.....

4. Avez-vous à titre personnel participé à des stages de fitness ? (si oui, précisez la durée, avec quel organisme et auprès de quel instructeur?)

.....
.....

Option B : Haltérophilie, musculation

1. Quelles activités pratiquez-vous ? :

Haltérophilie

Musculation

Culturisme

Force Athlétique

2. Précisez le nombre de séances par semaine : Durée des séances :

3. Quel type d'entraînement de musculation pratiquez-vous ? (Développement de la masse musculaire, de la force, de la puissance ou un simple renforcement musculaire...)

.....
.....

4. Faites-vous de la compétition : en force athlétique Oui Non
en culturisme Oui Non

Autres activités pratiquées

Pratiquez-vous d'autres activités sportives ? (si oui lesquelles, joindre le cas échéant les pièces justificatives, par exemple, si ceinture noire de judo, photocopie du passeport de judo).

Activités sportives	Nombre d'années de pratique	Titres sportifs

Projet professionnel

Vous souhaitez intégrer la formation pour :

- Régulariser votre situation professionnelle Oui Non
- Obtenir un diplôme d’Etat homologué pour ensuite intégrer un centre de (re)mise en forme Oui Non
- Devenir préparateur en musculation d’équipes sportives Oui Non
- Exercer à titre libéral pour des cours particuliers, des cours en entreprise, Oui Non
- Créer votre propre entreprise de (re)mise en forme ou devenir associé d’une SARL, SA... Oui Non
- Intégrer une ou des associations pour y dispenser des cours particuliers ou collectifs Oui Non

Autre projet (éventuellement à préciser) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Diplômes sportifs

Joindre impérativement la copie de votre diplôme à l'appui de cette demande.

Diplômes d'état :

- du BEES I HACUMESE Oui Non
- du BEAECPC Oui Non
- du BEEGDA Oui Non
- du BEESAG Oui Non
- Diplôme de Masseur Kinésithérapeute Oui Non

- d'un BREVET D'ÉTAT, si oui lequel ?
- d'un autre BP JEPS, si oui lequel ?

Diplômes ou titres fédéraux

- Diplôme FFG d'animateur des activités gymniques cardio-vasculaire Oui Non
- Diplôme FFG d'animateur fédéral des activités gymniques d'entretien Oui Non
- Diplôme FFG d'initiateur fédéral de gymnastique aérobic Oui Non
- Diplôme FFG d'instructeur des activités gymniques de la forme Oui Non
- Diplôme FFHMFAC d'assistant animateur national Oui Non
- Attestation de performance de niveau national délivrée par le DTN de la FFHMFAC Oui Non
- C.Q.P Animateur de loisirs sportifs Oui Non
- C.Q.P Animateur des activités gymniques Oui Non

Questions annexes

1. Êtes-vous inscrit à d'autres épreuves de sélection permettant l'accès à une formation BP AGFF ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Où ? :
2. Vous êtes vous déjà présenté(e) aux épreuves de sélection de la formation BEES Métiers de la Forme ou BP AGFF ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Où ? :
3. Sollicitez-vous, après réussite aux épreuves de sélection BP AGFF, un allègement de formation ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
4. Quels sont vos moyens de locomotion ?	<input type="checkbox"/> Voiture <input type="checkbox"/> Transports en commun <input type="checkbox"/> Autres (précisez)

Pré requis pour l'inscription

- Avoir 18 ans
- Avoir effectué la formation aux premiers secours PSCI avec un organisme agréé (association de secourisme agréée par la préfecture)
- Avoir validé les Tests des Exigences Préalables (TEP) dans la ou les options choisies (A et/ou B) du BP JEPS AF

Pièces à joindre obligatoirement à votre dossier d'inscription

- Photocopie de l'attestation de formation aux premiers secours (AFPS ou PSCI Prévention et Secours Civique de niveau I). Aucun autre diplôme de secourisme n'est accepté.
- Pour les candidats de nationalité française, copie lisible de la carte nationale d'identité ou du passeport
- Pour les candidats de nationalité étrangère, copie lisible de la carte de séjour (ou son récépissé) valide accompagnée du passeport.
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement des activités de la forme et de la force, daté de moins de trois mois (*merci d'utiliser le modèle joint uniquement*).
- Pour les français de 18 à 25 ans ainsi que les personnes possédant la double nationalité, photocopie de l'attestation de participation à la journée défense citoyenneté (JDC) ou de la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD).
- Une attestation d'assurance en responsabilité civile en cours de validité (à se procurer auprès de votre compagnie d'assurance habitation ou véhicule)
- Une attestation de carte vitale valide pendant la formation
- 2 photos (format 4 cm x 5 cm) avec le nom, prénom et formation au dos, dont une collée en haut à droite du dossier d'inscription.
- 4 enveloppes longues (22x11 cm) autocollantes timbrées (au tarif en vigueur pour 20g) libellées à vos nom et adresse.
- Photocopies des diplômes ou attestations ou titres donnant droit à équivalence avec certaines UC du BP JEPS AF options A et B (BEES 1^{ER} degré, Licence STAPS, BP JEPS dans un autre domaine d'activité)
- Les documents qui permettent de justifier de votre financement
- Les documents qui justifient l'obtention de vos diplômes
- Un chèque de 70 € à l'ordre de : Coach Athlète Performance

ATTENTION !

Le dossier de présentation du projet professionnel est à déposer auprès du jury le jour de l'épreuve écrite des tests de sélection en double exemplaire, 5 pages maximum (CV, lettre de motivation, et le projet d'insertion à l'emploi dans le secteur de la forme). Ce sera le document support à l'entretien.

ATTESTATION DE PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE



Ce document est à remettre dans le dossier d'inscription du stagiaire ou au plus tard avant le démarrage de la formation. En cas de non-remise dans les délais impartis, la facture sera adressée au stagiaire.

Je soussigné(e) (Nom et prénom du responsable de la structure)

Statut du signataire :

Nom de la structure (employeur, collectivité, association, autre) :

Adresse complète :

Téléphone : Fax :

Courriel : @

Atteste que Mme, Mlle, Mr

candidat(e) aux tests de sélection permettant l'entrée à la formation BPJEPS AF dispensée au centre CAP (Coach Athlète Performance) à Paris aux dates suivantes :

- Positionnement du 22 au 24 septembre 2020
- Formation du 5 octobre 2020 au 4 juillet 2021

sera pris en charge :

- intégralement en parcours complet sur deux options** soit 7990,00 euros TTC pour une durée de 826 heures (hors allègement ou renforcement prescrit suite au positionnement)
Formation en centre : 826 heures à 9,67 euros/h TTC soit : 7990,00 euros TTC

ou :

- intégralement en parcours partiel sur une option** soit 6790,00 euros TTC pour une durée de 600 heures (hors allègement ou renforcement prescrit suite au positionnement)
Formation en centre : 600 heures à 11,32 euros/h TTC soit : 6790,00 euros TTC

ou :

- partiellement** à hauteur de euros TTC

par :

- la structure**
- un OPCA** (nom de l'OPCA) : (joindre les justificatifs)

Fait à le / / 2020

Fait pour valoir ce que de droit,

Nom :	Signature et cachet obligatoire
Prénom :	
Qualité du signataire :	

FICHE FINANCIÈRE ET STATUTAIRE

VOTRE STATUT AU REGARD DE PÔLE EMPLOI

Vous êtes salarié(e) :

Profession :

Raison sociale et adresse de l'employeur :

Qualité du Responsable :

Type de contrat :

Date de début : Date de fin :

➔ **Vous devez avoir l'accord de votre employeur pour suivre la formation si elle est prise sur votre temps de travail**

Vous êtes demandeur d'emploi :

Inscrit au Pôle Emploi..... Oui Non

Bénéficiez-vous de l'ARE (Allocation de Retour à l'Emploi) ? Oui Non

Date de fin de droit : / /

Autre situation :

Travailleur indépendant Congé parental Étudiant Autre :

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Pour plus d'informations, vous trouverez en annexe de ce dossier un tableau récapitulatif des différents moyens de financement possibles.

Vous envisagez de financer votre formation :

- dans le cadre d'un **PTP** (Programme de Transition Professionnelle)
prise en charge auprès du FONGECIF ou d'un autre OPCA
- dans le cadre d'un **contrat ou d'une période de professionnalisation**
prise en charge auprès d'un OPCA (FAFSEA, AGEFOS PME, UNIFORMATION, AFDAS...)
- dans le cadre d'un **contrat d'apprentissage**
prendre contact avec l'ARFA et remplir la fiche d'apprentissage de ce dossier
- via un **club, fédération, association** prenant en charge tout ou partie des frais pédagogiques
joindre impérativement l'attestation de prise en charge jointe au dossier
- en tant que **demandeur d'emploi** (*fournir tout justificatif de démarche en cours*)
 - via une convention avec Pôle Emploi
 - via un chéquier qualifiant
 - via une place conventionnée avec le CRIF (*places limitées, merci de nous contacter*)
- par un autre **organisme** (CAF, Conseil Général...) :
joindre impérativement le justificatif de la prise en charge ou des démarches en cours
- vous prenez en charge **à titre individuel** les frais pédagogiques de la formation
 - en totalité
 - partiellement

Renseignements complémentaires :

Tableau récapitulatif des différents moyens de financement

Conditions d'accès à l'aide financière	Dispositif proposé	Source d'informations	Organisme financeur de votre formation	Mesure d'aide financière
1 - Vous êtes demandeur d'emploi suivi par le réseau d'accueil hors Île-de-France (mission locale ou pôle emploi)				
Jeune suivi par le réseau d'accueil (mission locale) Priorité sur les formations de niveau V ou IV, débouchant sur une certification.	Chèque formation	Mission locale de votre commune ou conseiller Pôle emploi	Conseil Régional de votre lieu d'habitation pour les candidats non franciliens	Une aide individuelle variable en fonction des régions. Possibilité de rémunération.
2 - Vous êtes demandeur d'emploi suivi par le réseau d'accueil (pôle emploi)				
Être demandeur d'emploi et avoir une démarche de formation cohérente avec un objectif réaliste de reprise d'emploi ou d'activité. La pertinence de la formation doit être validée par le conseiller Pôle emploi. La demande d'aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.	Le chéquier qualifiant proposé aux franciliens a été remplacé par l'AIF : Aide Individuelle à la Formation. Pôle emploi peut attribuer une aide individuelle à la formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques lorsque les autres dispositifs collectifs ou individuels ne peuvent répondre au besoin.	Mission locale de votre commune ou conseiller Pôle emploi	Conseiller Pôle emploi	Montant du financement déterminé au cas par cas. Maintien de l'ARE, ou ASR, ou ATP, ou ASP, ou possibilité de bénéficier d'une rémunération de formation Pôle emploi (RFPE)
3 - Vous êtes jeune sans emploi entre 18 et 25 ans				
Ce sont des aides ponctuelles (subsistance, logement, formations ...).	Fonds d'aide aux jeunes : aide ponctuelle destinée aux jeunes ayant un projet d'insertion sociale ou professionnelle	Mission locale de votre commune ou PAIO	Conseil Général	Montant de l'aide variable en fonction de la situation personnelle du demandeur
4 - Vous êtes salarié en CDI, CDDI ou CDD CUI et souhaitez acquérir une formation complémentaire dans votre domaine d'activité				
La période de professionnalisation peut être mise en œuvre à l'initiative du salarié sous réserve de l'accord de l'employeur ou à celle de l'employeur	La période de professionnalisation : Les périodes de professionnalisation ont pour objet de favoriser, par des actions de formation alternant enseignements théoriques et pratiques, le maintien dans l'emploi de salariés. Les actions de formation effectuées dans le cadre de la période de professionnalisation se déroulent en principe pendant le temps de travail.	Votre employeur, en lien avec son organisme paritaire collecteur agréé OPCA (AGEFOS -AFDAS etc...)	Organisme paritaire collecteur agréé OPCA	Votre employeur peut utiliser ce dispositif pour financer ou demander la prise en charge du coût de l' action de formation à son OPCA Les actions de formation mises en oeuvre pendant la période de professionnalisation et pendant le temps de travail donnent lieu au maintien par l'employeur de la rémunération du salarié.

Conditions d'accès à l'aide financière	Dispositif proposé	Source d'informations	Organisme financeur de votre formation	Mesure d'aide financière
5 - Vous avez entre 18 et 25 ans et souhaitez effectuer votre formation sous contrat d'alternance				
<ul style="list-style-type: none"> - Être âgé de 18 à 25 ans révolus (dérogation d'âge limite possible sous certaines conditions) - Être inscrit dans une formation ouverte à l'apprentissage. - Vérifier la fiche d'information ou prenez contact avec l'assistant(e). - Trouver un employeur acceptant de signer un contrat d'apprentissage. 	<p>Contrat d'apprentissage : Contrat de travail assorti d'une formation obligatoire dans un centre de formation d'apprentis (CFA) agréé par le Conseil régional Nombre limité de places ouvertes.</p>	ARFA ()	Conseil Régional d'Ile-de-France et part employeur	Frais pédagogique pris en charge en totalité CDD de 1 à 2 ans pour un salaire de 25 à 78% du SMIC selon l'âge de l'apprenti et sa progression dans la durée de sa formation.
6 - Vous êtes jeune de 18 à 25 ans - et jeune de + de 26 ans inscrit à pôle emploi				
Trouver un employeur acceptant de signer un contrat de professionnalisation.	<p>Contrat de professionnalisation : Contrat de travail assorti d'une formation obligatoire financée par les fonds gérés par les partenaires sociaux.</p>	Employeur	Organisme paritaire collecteur agréé OPCA (UNIFORMATION - AFDAS etc...)	Frais pédagogique en totalité ou non (rémunération variable en fonction de l'âge).
7 - Vous êtes salarié avec de l'ancienneté, et recherchez une reconversion				
<p>Accord de l'employeur</p> <p>Le CIF - CDI suppose une ancienneté de 24 mois, consécutifs ou non, en qualité de salarié quelle qu'ait été la nature de vos contrats de travail successifs dont 12 mois dans l'entreprise.</p> <p>Le CIF - CDD suppose de pouvoir justifier d'une ancienneté de 24 mois au cours des 5 dernières années consécutives ou non, en qualité de salarié quelle qu'ait été la nature des contrats de travail successifs dont 4 mois sous contrat à durée déterminée au cours des 12 derniers mois.</p> <p>La formation doit débiter au plus tard 12 mois après le terme du contrat à durée déterminée ayant ouvert les droits.</p>	<p>Le congé individuel de formation (CIF) est le droit de s'absenter de son poste de travail pour suivre une formation de son choix. Pour en bénéficier, le salarié doit remplir certaines conditions et présenter sa demande à l'employeur, selon une procédure déterminée. Le salarié peut bénéficier, également sous certaines conditions, d'une prise en charge de sa rémunération et des frais liés au congé de la part de l'organisme paritaire collecteur agréé au titre du CIF.</p>	Votre employeur, en lien avec son organisme paritaire collecteur agréé OPCA (FONGECIF-AFDAS - UNIFORMATION etc...)	Organisme paritaire collecteur agréé OPCA (FONGECIF-AFDAS - UNIFORMATION etc...)	Votre conseiller peut utiliser ce dispositif pour prendre en charge le coût d'une action de formation à condition que vous entriez dans les critères demandés.
8 - Vous êtes sportif de haut niveau inscrit sur les listes de sportifs de haut niveau du ministère chargé des sports				
	<p>Vous pouvez bénéficier de dispositifs spécifiques en matière d'insertion professionnelle.</p> <p>Pour de plus amples informations vous pouvez prendre contact avec le Correspondant sport de haut niveau de votre Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS)</p>	DDCS du lieu de votre domicile ou DRJSCS ou DDCSPP	Fédération sportive / DRJSCS	Personnalisée

CERTIFICAT MÉDICAL

Exigé pour tout(e) candidat(e) se soumettant
aux tests d'entrée en formation du **BPJEPS AF options A et B**

Je soussigné(e), _____ Docteur en médecine,
certifie avoir examiné ce jour Mr/Mme/Mlle* _____ et avoir
constaté qu'il/elle* ne présente aucune contre-indication apparente à la pratique et à l'enseignement
des activités de la forme et de la force (Fitness et musculation).

* *Rayer la mention inutile*

Taille : _____ Poids : _____

ATTENTION

Au regard de la spécificité et des exigences de la formation qui est suivie, ce sujet présente en particulier une intégrité fonctionnelle et satisfaisante dans les domaines suivants :

- ➔ État satisfaisant de la colonne lombaire et de la charnière lombo-sacrée
(*épreuve de musculation – squat – développé couché – tractions – etc....*)

- ➔ État satisfaisant des épaules, coudes, poignets, mains, hanches, genoux, chevilles, pieds ne présentant pas de malformations ou d'interventions chirurgicales pénalisant un travail en amplitude et en force
(*musculation intensive, gymnastique, fitness, step,....*)

- ➔ État satisfaisant des systèmes cardiovasculaire et respiratoire
(*test de Luc Léger : test d'effort d'intensité maximale*)

Fait à _____, le : _____ / _____ / _____

Cachet du Médecin

Signature du Médecin